



Licence professionnelle Développement de la TPE

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement de la TPE. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02038889

HAL Id: hceres-02038889

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038889>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Professionnelle Développement de la très petite entreprise (TPE)

- Université Pierre Mendès France- Grenoble- UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Management des entreprises – Économie (entrepreneuriat, innovation, développement durable)

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France- Grenoble- UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Les objectifs de la licence professionnelle *Management des organisations, option développement de la TPE*, dédiée spécifiquement aux Très Petites Entreprises (TPE) envisageant une mutation, consistent à former les dirigeants et collaborateurs de TPE à mieux appréhender le contexte du changement de l'environnement, du développement d'activités auquel ils doivent faire face, leur permettant ainsi de prendre les décisions adaptées en termes d'investissement, de recrutement, de politique commerciale, de gestion du risque. En termes de compétences, la formation vise l'acquisition d'outils propres aux TPE ainsi que l'adoption d'attitudes professionnelles : autonomie, responsabilité, initiative. Le but poursuivi est de permettre aux dirigeants et collaborateurs de TPE de prendre des décisions opérationnelles et stratégiques éclairées.

Cette formation ouverte en 2009 en partenariat actif avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère (CMAI), est proposée sur deux sites. Sur le site de Grenoble, la formation se déroule en présentiel, tandis qu'à Vienne la formation est délivrée en visioconférence.

La durée de la formation est étalée sur 15 mois et est ouverte en formation continue et en alternance par le biais de contrat de professionnalisation. Elle est structurée autour de quatre unités d'enseignements (UE 1 : le changement au sein de la TPE ; UE 2 : les outils de gestion de la TPE ; UE 3 : la conduite de l'action en milieu professionnel ; UE 4 : les mises en situation professionnelle).

Avis du comité d'experts

Depuis sa création en 2009, les effectifs sont croissants ce qui laisse supposer un intérêt grandissant pour cette formation.

Malgré un manque de lisibilité évident de la maquette (pas de logique apparente concernant les volumes horaires de chaque module, pas de logique claire de répartition hétérogène des ECTS au sein de chaque UE, pas d'identification ni de valorisation des enseignements de spécialisations professionnelles), il convient de noter que le contenu des enseignements n'est pas totalement en cohérence avec les objectifs affichés de la formation.

Sur le plan de l'équipe pédagogique, 74% des enseignements sont assurés par des maîtres de conférences (MCF), professeurs agrégés ou certifiés de l'enseignement secondaire (PRAG et PRCE) ; les enseignements restants sont assurés par quatre intervenants professionnels, la formation s'appuyant sur un partenariat étroit avec la CMAI. On peut toutefois regretter qu'il n'y ait pas d'enseignant de sciences de gestion intervenant au sein de la formation, et que le nombre d'intervenants professionnels en activité dans une TPE soit restreint.

Le dossier indique un fort taux d'insertion immédiate des diplômés (supérieur à 95% néanmoins remis en cause par d'autres chiffres fournis), mais reste vague sur les métiers exercés par ces diplômés et une annexe remet les résultats annoncés en question. De même, certains métiers visés comme contrôleur de gestion ou responsable budgétaire, ne sont pas en cohérence avec le contenu de la formation.

Enfin, certaines imprécisions et/ou incohérences du dossier desservent l'évaluation globale de la formation.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Il n'y a pas de données réellement exploitables pour évaluer ce point. Néanmoins, 74% des enseignements sont assurés par des maîtres de conférences (MCF), professeurs agrégés ou certifiés de l'enseignement secondaire (PRAG et PRCE). On peut toutefois regretter qu'il n'y ait pas d'enseignant de sciences de gestion (section 6) au sein de la formation.
Place de la professionnalisation	La formation est en alternance avec un rythme d'un jour de cours par semaine sur 15 mois. La formation qui s'appuie sur un partenariat étroit avec la CMAI compte quatre intervenants professionnels assurant 26% des enseignements.
Place des projets et stages	La place des projets et stages est relative à l'UE 4 : les mises en situation professionnelle. Les candidats doivent réaliser un projet - mémoire comptant pour 15 ECTS et totalisant 100 h tuteurées. Un autre document mentionne 42 h.
Place de l'international	La place de l'international est très faible, hormis les 20h d'anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est effectué en deux temps : examens des dossiers puis entretiens. L'admission n'est prononcée que si le candidat a un bac+2 et s'il a trouvé un contrat de professionnalisation. Pour les salariés en poste dans des TPE, le recrutement se fait grâce au dispositif de la formation professionnelle continue. Un intranet sert d'aide aux étudiants. Pour les étudiants à distance, un enseignant référent est nommé.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation à distance est mise en place par l'intermédiaire d'une visioconférence. La formation est unique et synchrone.
Evaluation des étudiants	La règle est le contrôle continu. Il n'y a aucune précision dans le dossier quant à l'évaluation des projets tuteurés et des périodes de professionnalisation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Existence d'un portfolio numérique non adapté à la formation puisqu'il s'agit de celui de l'IUT2 Grenoble qui fait référence au Programme Pédagogique National des IUT qui n'inclut pas les LP.
Suivi des diplômés	En outre les résultats annoncés sont remis en question par d'autres chiffres fournis dans le dossier. On peut également noter un manque de détails quant au devenir des 37 diplômés depuis 2009.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement se tient annuellement. Il est réalisé avec l'équipe pédagogique et des personnels de la CMAI. L'équipe pédagogique se réunit chaque semestre afin de mettre en place des améliorations le semestre suivant.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Un partenariat actif avec la CMAI et un nombre d'inscrits à la formation qui ne cesse d'augmenter.
- Le nombre d'inscrits professionnels en formation continue hors contrat de professionnalisation est supérieur au nombre d'étudiants en contrat de professionnalisation.
- La formation professionnalisante répond à une demande spécifique issue du terrain avec une insertion immédiate des diplômés supérieure à 95%.
- Une organisation originale et synchrone sur deux sites distincts grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Points faibles :

- Pas d'intervention d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans une formation qui relève du champ du management des organisations.
- Un manque de lisibilité de la maquette (pas de logique apparente concernant les volumes horaires de chaque module, pas de logique claire de répartition hétérogène des ECTS au sein de chaque UE, pas d'identification ni de valorisation des enseignements de spécialisations professionnelles).
- Le nombre d'intervenants professionnels en activité dans une TPE est restreint.

Conclusions :

Le dossier ne permet pas d'évaluer précisément le positionnement dans l'environnement socio-économique. Cependant, on peut noter le nombre grandissant d'inscrits dans le cadre de la formation professionnelle continue. La formation répond à une réelle demande mais les insuffisances du dossier ne permettent pas de mettre en exergue l'ensemble des potentialités que pourrait offrir cette formation.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 15 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015
Référence(s) : A2016-EV-0381839T-S3LP160010368-009444-RT.pdf
Licence Professionnelle Management des Organisations Développement de la TPE –
Champ Management des entreprises-Economie

Monsieur le Directeur,
Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Veillez trouver ci-dessous quelques erreurs factuelles et de forme que nous avons relevées dans le rapport du HCERES, ainsi que quelques précisions très spécifiques qu'il nous a semblé utile d'apporter.

Page 4 – Place de la recherche, concernant l'équipe pédagogique

- Les trois Enseignants-Chercheurs (MCF) sont bien en Sciences de Gestion (06) et non en Sciences Economiques (05) (erreur de transcription),

Page 4 – Place de la professionnalisation

- Le nombre d'intervenants professionnels est de 9; il faut préciser que 3 enseignants interviennent dans le cadre du partenariat avec la CMAI et que 4 dirigent leur propre TPE.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA